



Présentation du Commissariat Interministériel Influenza

Pour assurer la gestion efficace de la grippe saisonnière, de la grippe aviaire et d'une éventuelle pandémie de grippe, le gouvernement belge a désigné M. Piet Vanthemsche Commissaire interministériel, par le biais d'une conférence interministérielle le 20 octobre dernier.

Il rapporte directement au Ministre fédéral de la Santé publique et est chargé de la coordination générale des actions, de la communication relative à la problématique de l'influenza et de la concertation avec toutes les instances concernées, aux niveaux européen, fédéral, régional et communautaire.

Pour ce faire, il est aidé d'un staff permanent, d'un comité scientifique et d'un comité de pilotage.

- Le staff Influenza est composé de 12,5 EFT et le soutient dans son travail quotidien. Il l'aide à rédiger un plan pandémie opérationnel.
- Le Comité scientifique Influenza évalue les risques au niveau humain et animal pour la société belge et émet des avis scientifiques. Ce comité se rassemble une fois par mois (et réunions d'urgence si nécessaire) et est constitué de scientifiques, regroupant les spécialistes en matière de médecine humaine et vétérinaire.
- Le Comité de pilotage qui est chargé de la gestion des risques dans la population humaine et animale. Ce comité est composé d'un représentant des différents ministres fédéraux, régionaux et communautaire ainsi que des instances scientifiques concernées.

Sur base des avis des comités scientifique et de pilotage, le gouvernement a notamment pris les décisions suivantes :

- Elaboration d'un stock d'antiviraux permettant de couvrir 30% de la population belge
- Achats de masques: 6 millions de masques FFP2, 32 millions de masques chirurgicaux
- Entrée en vigueur de la mesure de confinement des volailles sur tout le territoire depuis le 1er mars 2006

La communication est un aspect primordial dans la gestion influenza. C'est dans cette optique que Commissariat Interministériel Influenza s'est efforcé à clarifier la différence entre les thématiques influenza : une distinction claire a tout d'abord été faite entre les termes « grippe saisonnière », « grippe aviaire » et « pandémie de grippe ». Pour ce faire, plusieurs moyens ont été développés :

- un site internet de type portal, pour le public et les professionnels : www.influenza.be
- un call center unique avec un numéro gratuit pour le grand public : 0800 99 777
- différentes brochures destinées à informer le grand public, les voyageurs, les journalistes, ...
- deux annonces publiées dans les journaux nationaux
- une campagne audio-visuelle
- lettres adressées aux différents groupes cibles

Le plan opérationnel pandémie est développé par le biais d'une analyse critique du plan stratégique. Cette analyse a permis d'élaborer un tableau d'actions, qui vise à lister les différents projets à développer. Chaque projet est repris dans une fiche spécifique, qui décrit les étapes à entreprendre pour pouvoir mettre en pratique la partie concernée du plan. L'objectif est de rédiger un plan opérationnel utilisable avant l'automne 2006.

